



VACCINATION

Novembre 2024

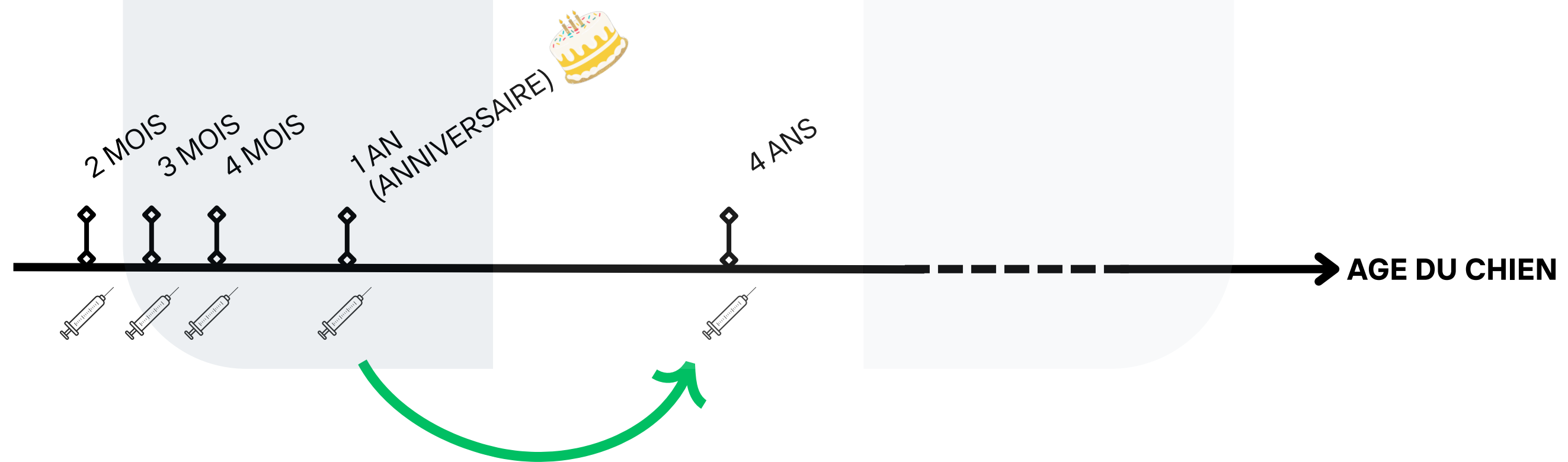


En France

Aucun vaccin n'est OBLIGATOIRE

DHPPI

- **Maladie de Carré**
- **Hépatite de Rubarth**
- **Parvovirose** 🚨 (+/- 1 injection dès 6 semaines si fort risque)
- **Parainfluenza canin (Toux de chenil)**



TOUS LES 3 ANS *
(SAUF PARAINFLUENZA : À RÉPÉTER TOUS LES ANS)

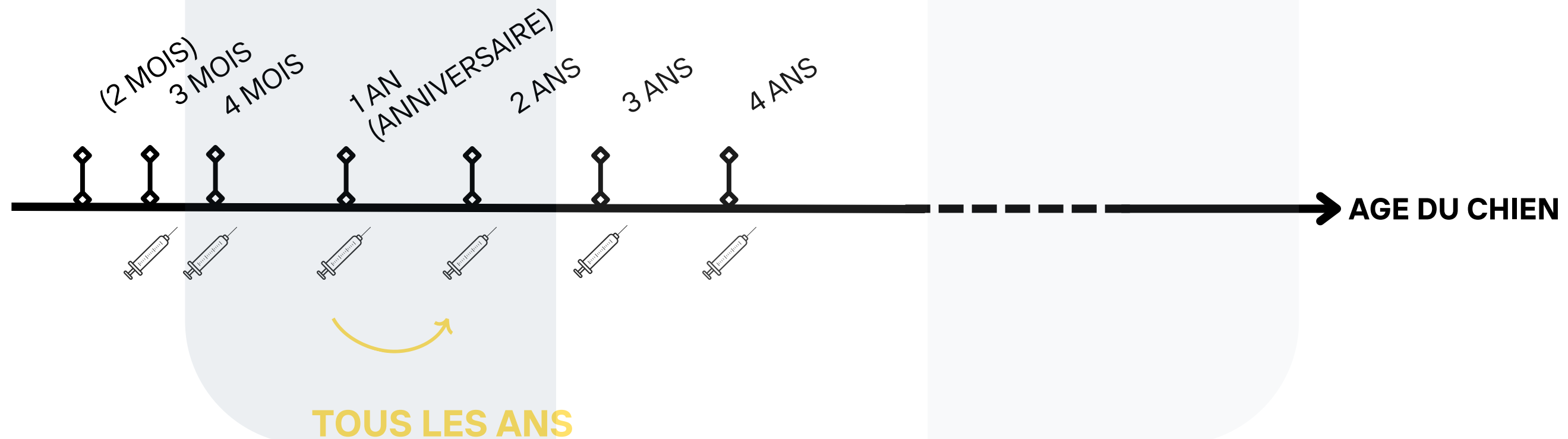
Source : [wsava.org](https://www.wsava.org)

© CLAIRE LAVIGERIE

Leptospirose



- Transmise par les urines de rongeurs
- Contagieuse à l'Homme
- Une dizaine de sérogroupes (contenant des centaines de sérovars) pathogènes en France *versus* **4 à 6 sérovars vaccinaux**

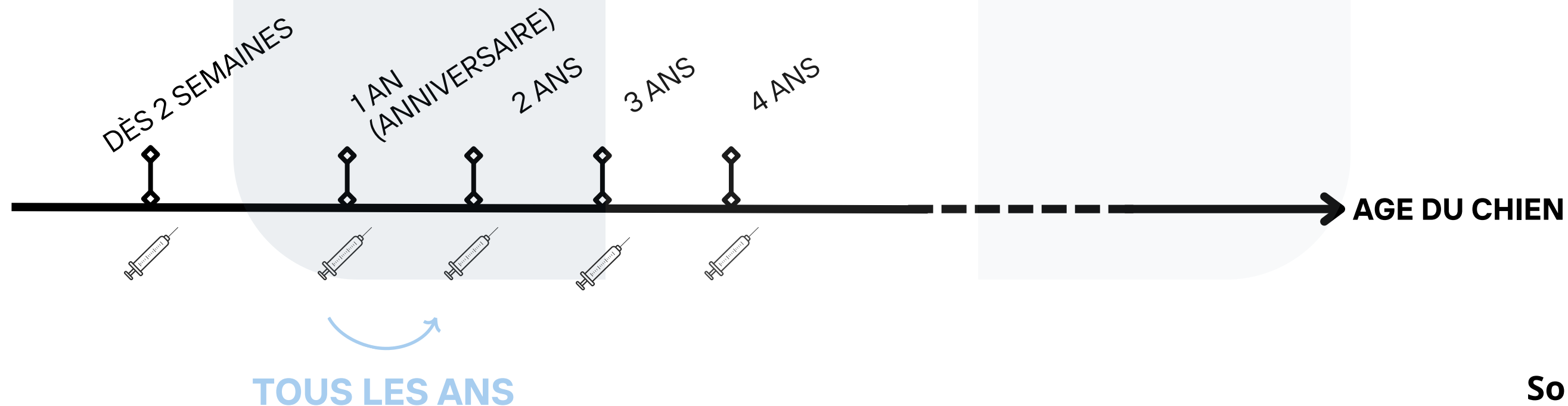


🚨 Faire réaliser un vaccin au moins 4 souches ! 🚨

KC

Toux de chenil

- Transmission par les sécrétions respiratoires, surtout dans les communautés de chien
- Vaccin contre *Bordetella bronchiseptica* +/- le parainfluenza canin
- Sous forme d'injection intra-nasale : protection active sous 3 à 5 jours

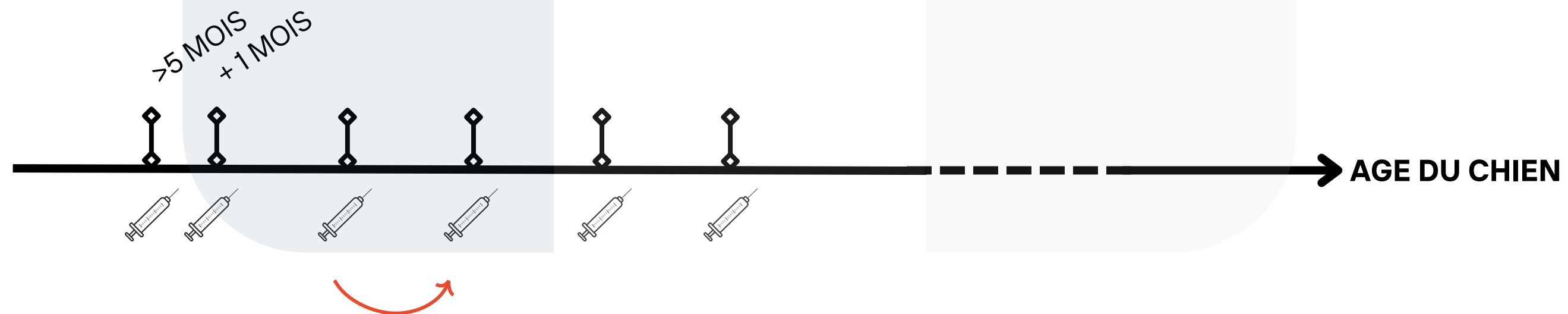


AUTRES VACCINS DISPONIBLES



Piroplasmose

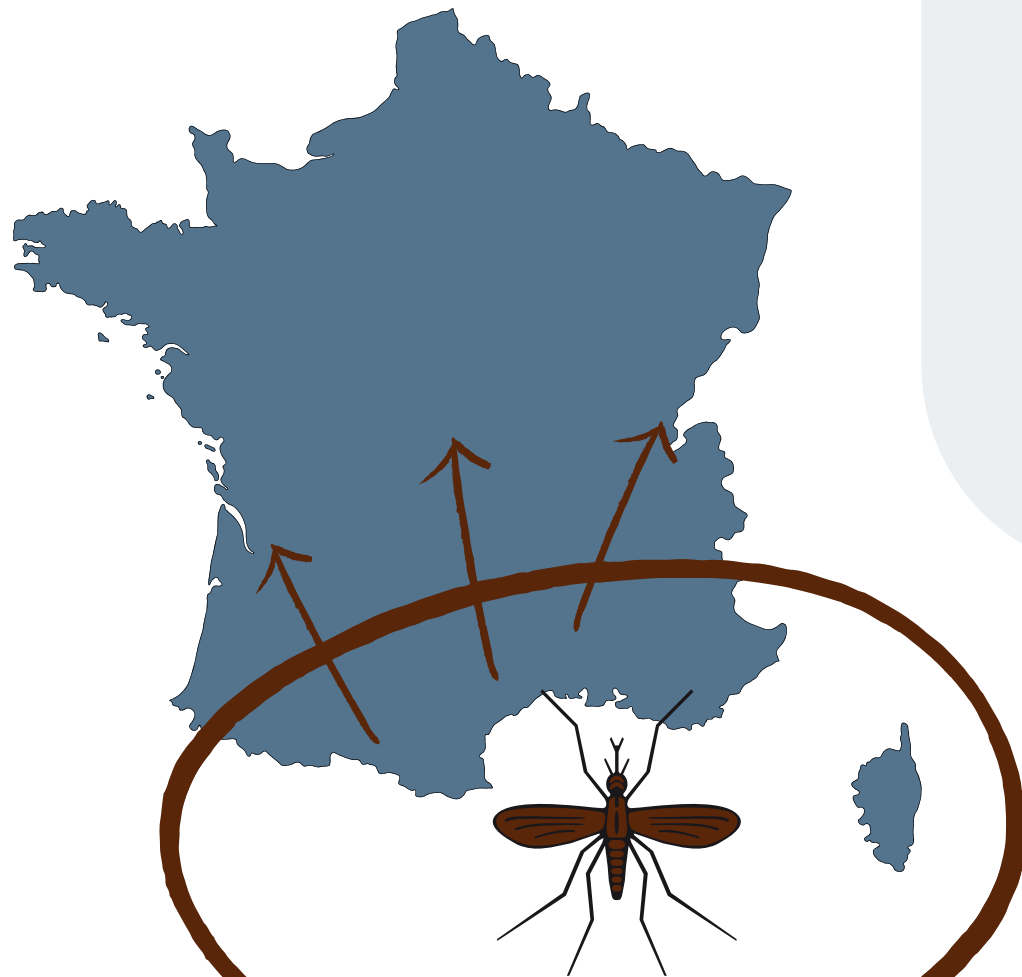
- Transmise par les tiques
- Vaccin à écarter d'au moins 1 mois des autres vaccins
- Période préférentielle de vaccination : fin juin à fin août et en décembre et janvier.
- Nombreuses difficultés d'approvisionnement ces dernières années
- La base de la lutte : une bonne **protection anti-tiques**



AUTRES VACCINS DISPONIBLES

Leishmaniose

- Transmise par les phlébotomes (moucheron)
- Contagieuse à l'Homme
- Sur le pourtour méditerranéen mais en extension
- Vaccin recommandé seulement pour ceux **habitant à l'année** dans la région
- Privilégier une bonne protection (pipettes ou colliers) contre les phlébotomes pour un passage dans la zone





Effets secondaires classiques

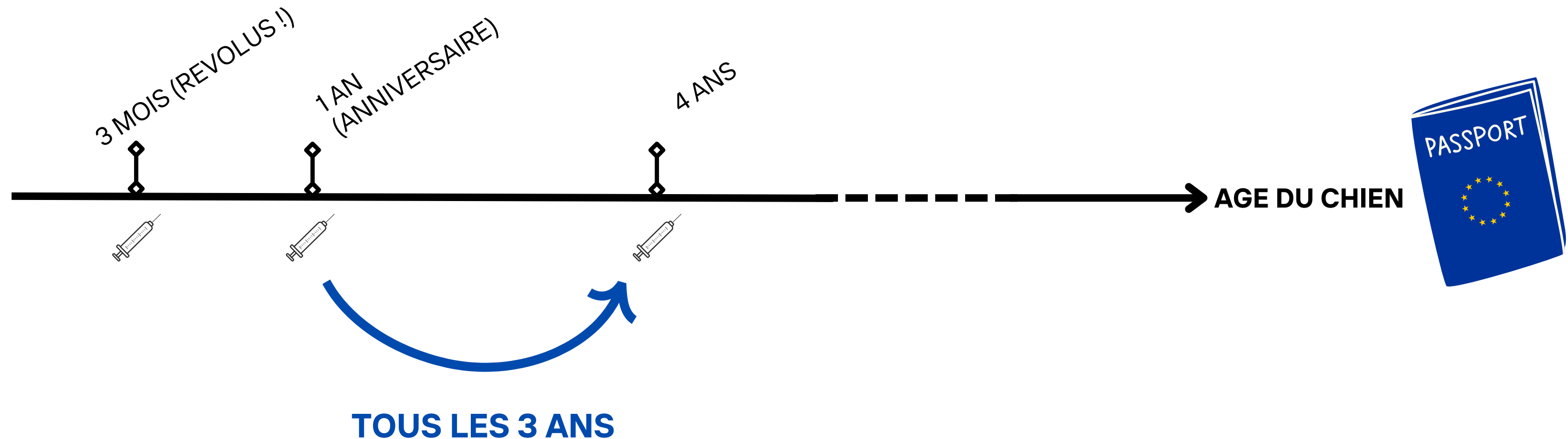
- Fièvre / fatigue 48h environ
- Douleur au point d'injection 48h environ
- Petite boule (jusqu'à 2 cm) au point d'injection : elle a **1 mois** pour se résorber sans inquiétude

The background features a light blue rounded rectangle containing twelve white five-pointed stars arranged in a circle, mimicking the European Union flag. The text "Accéder à l'Union Européenne" is centered over this graphic.

Accéder à l'Union Européenne

RAGE

- Seul pré-requis pour voyager **au sein de l'Union Européenne**
- Vignette dans le passeport Européen pour être valable avec identification par transpondeur électronique (puce)
- Valable dès **21 jours** après la première injection



Source : wsava.org

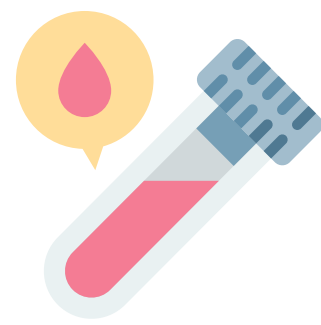
© CLAIRE LAVIGERIE



Ailleurs dans le monde

- Anticiper
- Se renseigner pays par pays

RAGE



Titrage anti-rabique

- Nécessaire pour le **retour** en Union Européenne après un voyage dans de nombreux pays
- Prélèvement par un vétérinaire au moins 30 jours après vaccination
- Au moins trois mois avant l'entrée sur le territoire demandeur (pays de destination **ou de retour**)
- Analyse par un laboratoire agréé
- Reste valide toute la vie si les rappels de vaccins sont réalisés dans les délais



TITRE > 0,5 UI/ML



Ailleurs en Europe

Etats Tiers Européens

- Les règles applicables aux mouvements entre États membres de l'UE s'appliquent également aux mouvements à partir des États tiers européens suivants :
- Andorre
- Gibraltar, **Groenland**
- Iles Féroé, **Islande**
- Liechtenstein
- Monaco
- **Norvège**
- Saint-Marin, **Suisse**
- Vatican

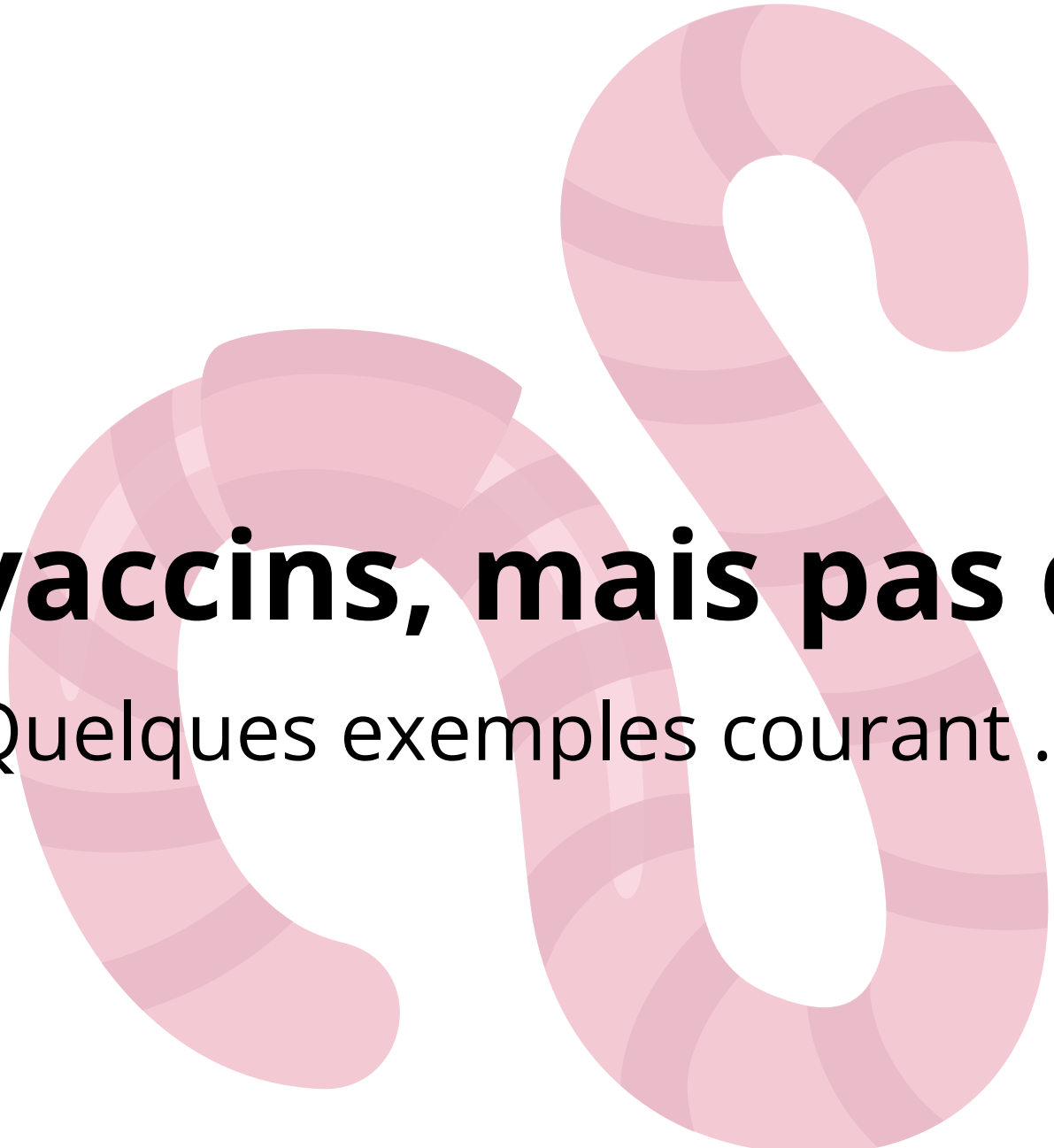


Dans le monde

Dispense de Titrage anti-rabique pour le retour en Europe

- Andorre, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Argentine, Aruba, Australie
- Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-et-Herzégovine
- Canada, Chili, Curaçao
- Emirats Arabes Unis, **Etats-Unis d'Amérique** (y compris Guam, Iles Mariannes du Nord, Îles Vierges américaines, Porto Rico, Samoa Américaines)
- Fidji
- **Grande Bretagne**
- Hong Kong
- Ile de l'Ascension, Iles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Iles Caïman, Iles Falkland, Iles Malouines, Iles Vierges britanniques
- **Islande**
- Jamaïque, Japon
- Liechtenstein
- Macédoine, Malaisie, Maurice, Mayotte, Mexique, Monaco, Montserrat
- **Norvège**, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande
- Polynésie Française
- St Christophe-et-Nevis, Sainte Hélène, Sainte Lucie, San Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Singapour, Suisse
- Taïwan, Trinidad-et-Tobago
- Vatican, Vanuatu, Wallis et Futuna

Source : anivetvoyage.com



Les vaccins, mais pas que !

Quelques exemples courant ...



Contraintes additionnelles



Norvège

- Vermifugation contre les ténias (praziquantel, epsiprantel) pour les chiens uniquement, administrée par un vétérinaire (rubrique VII du Passeport), entre 24 et 120 heures avant l'arrivée (sauf si un traitement est effectué régulièrement tous les 28 jours et certifié sur le passeport, avec au moins 2 traitements espacés de moins de 28 jours avant le voyage)
- Le traitement anti-échinocoques n'est pas nécessaire pour les chiens qui viennent en Norvège directement depuis le Royaume Uni, Finlande, Irlande ou Malte
- Preuve écrite de participation à un événement sportif ou une course si > 5 chiens



Suède

- Déclaration de l'animal sur internet sur le site tullverket.se (Il faut fournir le numéro de passeport et le numéro de la puce de l'animal) ce qui permet de passer en voie verte. Sans déclaration il faut s'arrêter en voie rouge à la douane et le chien peut être refusé.
- Preuve écrite que les animaux ont été enregistrés avec un numéro d'identification pour participer à l'événement ou qu'ils sont enregistrés auprès d'une organisation qui organise de tels événements.



Finlande

- Vermifugation contre les échinocoques (praziquantel, epsiprantel) pour les chiens uniquement, administrée par un vétérinaire (rubrique VII du Passeport), 1 à 5 jours avant l'arrivée (sauf si un traitement est effectué régulièrement tous les 28 jours et certifié sur le passeport, avec au moins 2 traitements espacés de moins de 28 jours avant le voyage).
- Le traitement anti-échinocoques n'est pas nécessaire pour les chiens qui viennent en Finlande directement depuis le Royaume Uni, Norvège, Irlande ou Malte.
- Examen clinique (rubrique X du Passeport)
- < 5 chiens sinon :
 - Chiens > 6 mois
 - Certificat de bonne santé dans le TRACES SYSTEM (<https://www.ruokavirasto.fi/en/themes/import-and-export/trace>)

Source : anivetvoyage.com



Contraintes additionnelles



Suisse

Au delà de 5 chiens : Certificat sanitaire / TRACES

- Le vétérinaire officiel du pays de provenance doit envoyer une notification électronique TRACES. Avant la première importation, les autorités cantonales doivent enregistrer l'établissement de destination suisse dans le système électronique TRACES.



Grande Bretagne

- Vermifugation contre les **ténias** (praziquantel) pour les chiens uniquement, administrée par un vétérinaire(rubrique VII du Passeport), minimum 24h et maximum 120h avant l'arrivée prévue au Royaume Uni (1 à 5 jours de battement).
- Acheminement par un moyen de transport autorisé (pas par avion ou bateau privé), et par des points d'entrée autorisés.
- La validation de la bonne santé sur le passeport n'est plus obligatoire depuis 2016. Les compagnies d'aviation et les compagnies maritimes peuvent la demander.
- Mais il faut faire remplir le PET TRAVEL DOCUMENT : <https://www.gov.uk/government/publications/pet-travel-apply-for-a-gb-pet-health-certificate>
- Plus que 5 chiens : règles d'importations commerciales

Source : **anivetvoyage.com**

© CLAIRE LAVIGERIE

Avez-vous des questions ?

